

# THEOLOGICUM

FACULTÉ DE THÉOLOGIE & DE SCIENCES RELIGIEUSES

## PROGRAMME DES COURS 2011 - 2012



Le *Theologicum* comprend 3 cycles.  
Il est constitué des organismes suivants :

Au niveau 1<sup>er</sup> cycle :

- le 1<sup>er</sup> Cycle (en matinée)
- le Cycle C (en soirée)

Au niveau 2<sup>ème</sup> cycle :

- le 2<sup>ème</sup> Cycle de Théologie biblique et systématique
- l'Institut Supérieur de Liturgie (ISL)
- l'Institut Supérieur de Pastorale Catéchétique (ISPC)
- l'Institut de Science et de Théologie des Religions (ISTR)
- l'Institut Supérieur d'Études Œcuméniques (ISEO)
- l'Institut Supérieur de Théologie des Arts (ISTA)

Au niveau 3<sup>ème</sup> cycle :

- le Cycle des Études du Doctorat (CED)

Au sein du *Theologicum* :

l'École des Langues et Civilisations de l'Orient Ancien (ELCOA) dispense des cours de 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycles.

La liste des diplômes préparés au *Theologicum* figure aux pages 29 et 31.

Les modalités d'inscription des Auditeurs figurent aux pages 27 et 28.

## LE MOT DU DOYEN



**B**ienvenue au *Theologicum* ! Ce programme regroupe les enseignements proposés par les organismes de la Faculté, identifiables grâce à leurs onglets. L'index thématique des cours permet de vous repérer pour choisir une formation, que vous soyez auditeur, étudiant ou chercheur.

Pôle universitaire international, le *Theologicum* dispose d'une large palette de cours fondamentaux et de formations spécialisées : en Bible et langues de l'Orient ancien, en théologie dogmatique et fondamentale, en théologie morale et spirituelle, en théologie patristique et médiévale, en catéchèse et annonce de la foi, en anthropologie chrétienne, en liturgie et sacrements, en œcuménisme, en dialogue interreligieux et missiologie, en théologie des arts...

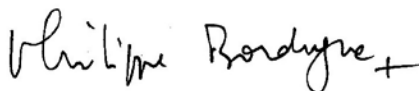
Chaque année, ce sont 5 000 étudiants, laïcs, religieux, religieuses, séminaristes et prêtres, qui suivent nos formations. 1 200 d'entre eux sont inscrits en cursus diplômant. En premier cycle (soirée ou journée), il existe des formations courtes (un an ou deux) et des formations longues (baccalauréat canonique). Grâce aux crédits acquis, on peut passer d'une formule à l'autre. Les auditeurs peuvent choisir leurs cours à la carte, avec l'aide d'un enseignant s'ils le souhaitent.

Les organismes de deuxième cycle préparent à la Licence canonique (Master) dans 15 spécialités différentes, pour exercer des tâches d'enseignement et de discernement théologique.

Dans les pages du Cycle des Études du Doctorat (CED), figurent les séminaires et projets de recherche qui offrent aux 180 doctorants du *Theologicum* un espace de formation structuré, au sein de l'École doctorale Religions, Culture et Société de l'Institut Catholique de Paris. Membre actif du réseau européen francophone Theodoc, le CED garantit l'expertise d'enseignants chercheurs en relation régulière avec de nombreuses universités françaises et étrangères.

Les thèses, colloques et ouvrages des professeurs sont publiés dans les grandes collections de théologie et d'exégèse biblique, ainsi que dans la collection *Théologie à l'Université* (Desclée de Brouwer) animée par une équipe de la Faculté.

Les formations universitaires du *Theologicum* préparent à servir l'Église et la société dans un climat de liberté, de recherche de la vérité et de vie fraternelle. Sa vocation est aujourd'hui comme hier de « jeter dans le monde un ferment chrétien ».



**Père Philippe Bordeyne**  
Doyen du *Theologicum* - Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses

Secrétariat du Doyen :  
Mme Pauline Odot • doyen.theologicum@icp.fr • Tel : +33 (0)1 44 39 52 51

# CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2011-2012

## PREMIER SEMESTRE

1 <sup>er</sup> septembre 2011	Inscriptions et ré-inscriptions
22-23 septembre	Session de rentrée des 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles : <i>Dialogue et conversion, mission impossible ?</i>
26 septembre	<b>DÉBUT DES COURS</b>
10 octobre	Conférence de rentrée de l'École doctorale
10 - 12 octobre	Semaine méthodologique de l'École Doctorale
18 octobre	Rentrée académique, Messe de rentrée
	<i>22 octobre (soir) : Vacances de la Toussaint</i>
	<i>31 octobre (matin) : Reprise des cours</i>
1 et 11 novembre	<i>féié</i>
8 décembre - 12h15	Messe pour la Fête patronale de l'ICP (Immaculée Conception)
14 décembre	Conseil de faculté
	<i>17 décembre (soir) : Vacances de Noël</i>
	<i>3 janvier 2012 (matin) : Reprise des cours</i>
17 janvier	Assemblée des évêques fondateurs de l'ICP
28 janvier	<b>FIN DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE</b>

## SECOND SEMESTRE

30 janvier	<b>DÉBUT DU 2<sup>nd</sup> SEMESTRE</b>
31 janvier - 12h15	Messe pour la Fête de St Thomas d'Aquin
	<i>18 février (soir) : Vacances d'hiver</i>
	<i>5 mars (matin) : Reprise des cours</i>
22 mars	Retraite de carême avec le Fr. T. Radcliffe
9 avril	<i>Lundi de Pâques : féié</i>
11 avril	Conseil de faculté
	<i>14 avril (soir) : Vacances de printemps</i>
	<i>30 avril (matin) : Reprise des cours</i>
1 <sup>er</sup> mai et 8 mai	<i>féié</i>
17 mai	<i>Ascension : féié</i>
28 mai	<i>Lundi de Pentecôte : féié</i>
13 juin	Conseil de faculté
25 juin	Remise des diplômes
28 juin	Célébration des départs en retraite
9 juin	<b>FIN DU 2<sup>nd</sup> SEMESTRE</b>

*Cette brochure est à jour en date du 15 avril 2011. Elle fera l'objet d'un addendum en septembre 2011 sur le site ICP : [www.icp.fr](http://www.icp.fr)*

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE

## AU CŒUR DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

Le *Theologicum*, Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses, est situé au cœur de l'Institut Catholique de Paris, une université catholique de droit pontifical fondée en 1875.

### • Un lieu chargé d'histoire

Construit sur un terrain qui est l'un des lieux sacrés de Paris, l'Institut Catholique entoure le vieux couvent et l'**église Saint-Joseph des Carmes** bâtis grâce à Marie de Médicis, désireuse d'introduire en France (dans le prolongement de l'action du cardinal de Bérulle) les premiers Carmes déchaux (réformés par Thérèse d'Avila et Jean de la Croix). Ils arrivèrent à Paris en 1611. Pendant la Révolution française, le clergé français est divisé entre réfractaires, fidèles au pape, qui vont entrer en clandestinité, et jureurs. L'église des Carmes devient un dépôt pour des prêtres réfractaires arrêtés dans le quartier. Le 2 septembre 1792, des révolutionnaires pénètrent les lieux et massacrent à l'arme blanche 115 prêtres et évêques. La crypte de la chapelle Saint-Joseph est un reliquaire qui garde les restes de ces derniers, tombés pour leur foi.

Devenu prison, le couvent des Carmes est rendu à la vie religieuse après la Révolution et, en 1885, y est créée l'École des hautes études ecclésiastiques qui transforme le couvent en lieu de formation pour les futurs prêtres. Les dominicains, avec la présence célèbre du **père Lacordaire**, y demeureront jusqu'en 1867.

Le couvent des Carmes est aujourd'hui un séminaire universitaire qui accueille plus de cinquante séminaristes en provenance de toute la France et de l'étranger.

L'église des Carmes abrite également le tombeau du bienheureux **Frédéric Ozanam**, professeur d'histoire à la Sorbonne et fondateur de la Société de Saint-Vincent de Paul. Il avait émis le souhait d'être enterré ici-même.

Aujourd'hui, la présence au cœur de l'établissement de l'église Saint-Joseph des Carmes permet d'unir régulièrement, dans une même communion de prière, les enseignants et les étudiants, qu'ils soient prêtres, religieux, religieuses, séminaristes ou laïcs et le personnel de l'Institut Catholique.

### • Un établissement universitaire au cœur de l'Église catholique

Une solide tradition et une réputation internationale se sont bâties autour de l'Institut Catholique et de ses professeurs. En tout domaine (théologie, sciences bibliques, droit canonique, philosophie, sciences, lettres, pédagogie, langues orientales anciennes, sociologie etc.),

Un lieu  
historique  
Une réputation  
internationale

l'Institut Catholique a produit des œuvres importantes et, plus d'une fois, illustres. C'est dans le laboratoire du professeur Branly qu'eut lieu la première transmission de télégraphie sans fil. C'est à l'Institut Catholique que l'abbé Rousselot a créé la phonétique expérimentale.

Depuis sa fondation en 1875, l'Institut Catholique est placé sous l'autorité de l'association des **évêques fondateurs** présidée par l'archevêque de Paris, **le cardinal André Vingt-Trois**, qui est le chancelier de l'Institut Catholique de Paris.

L'Institut Catholique de Paris sert un projet universitaire voulu et accompagné par l'Église catholique depuis sa fondation. Sa mission comporte deux aspects indissociables : d'une part, « **jeter dans le monde qui pense un ferment chrétien** » selon les paroles prononcées par Mgr d'Hulst lors de la fondation et reprises par le pape Jean-Paul II lors de sa visite à l'Institut Catholique de Paris en 1980 ; et, d'autre part, mener la tâche de l'intelligence de la foi à l'aide de toutes les ressources de la raison.

**Établissement privé d'enseignement supérieur et de recherche**, l'Institut Catholique de Paris rassemble une pluralité d'organismes : six facultés (Théologie et Sciences Religieuses, Philosophie, Droit canonique, Lettres, Éducation, Sciences sociales et économiques), quatre instituts universitaires, onze écoles supérieures, une école doctorale et un séminaire universitaire.

L'ensemble de ces organismes compose cinq domaines de compétence :

- Sciences théologiques, Philosophie, Droit canonique
- Sciences sociales, Économie et Gestion
- Lettres, Communication et Civilisation
- Éducation et Formation
- Sciences appliquées et techniques de l'ingénieur.

Parmi les facultés, quatre sont dites « canoniques », c'est-à-dire relevant directement de l'autorité du Saint-Siège pour la délivrance des diplômes : Théologie, Philosophie, Droit canonique et Sciences sociales.

**23 000**  
**étudiants**  
**+ de 2 000**  
**enseignants-**  
**chercheurs et**  
**professeurs**

L'Institut Catholique de Paris accueille, aujourd'hui, plus de 23 000 étudiants, avec un corps enseignant de plus de 2 000 enseignants-chercheurs et professeurs. **Avec plus de 3 000 étudiants étrangers, représentant 120 pays, l'Institut Catholique de Paris confirme son rayonnement international.**

Il est, à ce titre, partenaire de nombreuses universités étrangères via le programme **Erasmus**. Il a également noué des conventions de master et de doctorat conjoint avec des **universités d'État** comme Paris IV - Sorbonne, Paris XI - Jean Monnet de Sceaux, Aix-Marseille, Poitiers et Paris XII - Val de Marne.

Il est membre de la **Fédération Internationale des Universités Catholiques (FIUC)**, forte d'environ 200 universités dans le monde. Elles sont présentes sur tous les continents.

L'Institut Catholique de Paris travaille également en collaboration étroite avec les autres instituts catholiques de France (Angers, Lille, Lyon et Toulouse).

## **LE THEOLOGICUM, FACULTÉ DE THÉOLOGIE ET DE SCIENCES RELIGIEUSES**

---

Au cœur de l'institution et au service de sa vocation d'enseignement et de recherche, le *Theologicum* est, depuis 120 ans, l'un des poumons de l'Institut Catholique de Paris. Il forme un pôle universitaire francophone et international de théologie, qui contribue à l'enracinement de son projet catholique.

**Un pôle  
universitaire  
francophone  
et international  
de théologie**

Héritière d'une longue tradition française universitaire depuis le Moyen Âge, **la Faculté de Théologie est érigée en 1889** par le pape Léon XIII, suite à la fermeture de la Faculté de Théologie de la Sorbonne après la sécularisation des universités d'État. De grands noms de théologiens ont marqué l'histoire de cette faculté.

Aujourd'hui, le *Theologicum* représente une unité vivante d'organismes tournés vers **l'intelligence de la foi et la recherche de la vérité**, à travers l'enseignement de disciplines théologiques et religieuses. L'ancienneté, la diversité et la qualité des champs d'expertise réunis au sein d'une seule faculté, représentent une caractéristique unique dans le monde universitaire contemporain, francophone et international.

À travers les organismes qui la composent, le *Theologicum* offre ainsi à tous les niveaux de formation (initiation, spécialisation, recherche doctorale) un panel de disciplines spécifiques et originales telles que la théologie dogmatique et fondamentale, la Bible, la morale, la patristique et la spiritualité, les langues et civilisations de l'Orient ancien, la pastorale catéchétique, la liturgie et les sacrements, l'œcuménisme, le dialogue interreligieux et la missiologie, ou encore, la théologie des arts.

La renommée du *Theologicum* dépasse le territoire français, à la fois pour la spécificité des **formations diplômantes** qui y sont dispensées et pour son étroite collaboration avec les instances ecclésiales et pontificales, mais aussi pour ses liens internationaux.

Le *Theologicum* entretient des liens conventionnels avec plusieurs institutions universitaires comme :

- L'Université de Paris IV - Sorbonne
- La Faculté de théologie de l'Université catholique de Lyon
- Les Facultés de théologie protestante et de théologie catholique de l'Université de Strasbourg
- L'Institut Protestant de théologie, Faculté de Paris
- L'Institut de théologie orthodoxe Saint-Serge
- H.E.C.
- L'Université Paris Dauphine

à l'étranger :

- la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval de Québec (Canada)
- la Faculté de théologie de l'Université catholique de Leuven (Belgique)
- la Faculté de théologie et l'Institut orientaliste de l'Université catholique de Louvain, à Louvain-la-Neuve (Belgique)
- l'École biblique et archéologique française (EBAF) de Jérusalem
- la Faculté pontificale de théologie de l'Université Saint-Esprit de Kaslik (Liban)
- la Faculté de sciences religieuses de l'université Saint-Joseph de Beyrouth (Liban)
- la Faculté de théologie de Kinshasa (République Démocratique du Congo)
- la Faculté de théologie de Yaoundé (Cameroun)
- la Faculté de théologie orthodoxe et la Faculté de théologie gréco-catholique de l'Université Babes-Bolyai de Cluj-Napoca (Roumanie)
- les Facultés de théologie de Bangalore et de Pune (Inde)
- l'Université pontificale Grégorienne (Rome)
- l'Université de Fribourg (Suisse).

Par ailleurs, dans le cadre des programmes européens **Erasmus-Socrates**, le *Theologicum* organise des échanges d'étudiants et d'enseignants avec plusieurs facultés de théologie de grandes villes européennes.

## **LE THEOLOGICUM, CARREFOUR INTELLECTUEL, HUMAIN ET SPIRITUEL**

---

Avec 190 enseignants et près de 5 000 étudiants, le *Theologicum* est un carrefour intellectuel, humain et spirituel d'une grande diversité.

• **Carrefour intellectuel**, le *Theologicum* favorise, entre professeurs et étudiants, un échange d'idées et de points de vue permettant un élargissement permanent de la réflexion théologique.

La grande qualification du corps enseignant constitué de plus de cinquante docteurs en théologie, la richesse et la diversité de leur parcours universitaire, tout comme les liens et la réputation qu'ils ont acquis à l'étranger, don-

nent à ces échanges une dynamique originale.

Ce carrefour intellectuel se situe dans la lignée de la pensée théologique francophone, le *Theologicum* ayant compté en son sein de nombreux théologiens de premier plan, qui ont marqué l'histoire de l'Église et qui ont contribué, par leurs travaux, à la fécondité et au rayonnement de la réflexion théologique, notamment avant et après le Concile Vatican II.

- **Carrefour humain**, la Faculté présente l'originalité d'être composée d'une grande diversité de personnes : hommes et femmes de tous âges, de divers milieux socioculturels, socioprofessionnels et géographiques. Mais aussi de différents états de vie : prêtres, religieux, religieuses, séminaristes, laïcs (célibataires et mariés). Elle accueille également de très nombreux étudiants étrangers.

Cette réunion de personnes, d'horizons très divers, crée **une communauté humaine forte**, représentative de la société d'aujourd'hui, où se nouent des liens fraternels.

Plusieurs associations d'anciens font perdurer ces liens entre les étudiants après leurs études.

- **Carrefour spirituel**, la Faculté permet que de très nombreuses familles spirituelles se côtoient et travaillent ensemble tant au niveau des professeurs, que des étudiants religieux mais également des laïcs. À ce titre, elle est particulièrement représentative de l'Église du XXI<sup>e</sup> siècle, dans toutes ses composantes.

Le *Theologicum* offre, par son assise universitaire, une ouverture et un accueil à chacun ainsi que l'aptitude, acquise dans le temps, à réunir et faire travailler ensemble toutes les sensibilités ecclésiales, dans le respect des personnes. Cet accueil se fait dans le souci de communion universelle propre à l'Église.

Réunir  
et faire  
travailler  
ensemble

Enfin, il faut compter parmi les étudiants du *Theologicum*, les séminaristes en formation au séminaire de l'Institut Catholique, communément appelé « **Séminaire des Carmes** » parce qu'il occupe les bâtiments du prieuré des Carmes déchaux, établi en ce lieu en 1611. Ces hommes issus de diocèses français et étrangers, ayant acquis au préalable des diplômes ou une formation professionnelle de niveau supérieur, sont accueillis à la demande de leurs évêques respectifs. La formation universitaire que leur assure la Faculté leur permet d'acquérir les grades canoniques et de se préparer à répondre aux exigences intellectuelles du témoignage de la foi dans la vie du prêtre diocésain.

- **Carrefour pastoral** enfin, parce que les nombreux échanges entre étudiants et professeurs (prêtres en paroisses, religieux, religieuses et laïcs),

notamment au sein des travaux de groupe, manifestent combien la réflexion théologique et l'expérience pastorale s'enrichissent mutuellement. De tels échanges préparent les futurs diplômés à poser un discernement théologique au cœur de la mission, qu'il s'agisse de ministères dans l'Église ou d'engagements sociaux et professionnels.

## UN PÔLE UNIVERSITAIRE DE THÉOLOGIE

---

Le *Theologicum* s'inscrit dans un **espace universitaire catholique**. Les enseignants forment un corps fraternel de chercheurs animés par la passion de rendre compte de l'espérance chrétienne en dialogue avec la culture contemporaine. Toute l'institution universitaire est vivifiée par un catholicisme ouvert, actif et agissant.

Chaque discipline théologique est étudiée de façon systématique, les autres disciplines étant ensuite convoquées en vue d'un enrichissement réciproque.

Les cursus diplômants proposés s'adaptent à toutes les situations de vie professionnelle ou familiale, puisqu'on peut les suivre à temps plein ou partiel, en journée ou en soirée et en fin de semaine.

Le *Theologicum* comporte les trois cycles universitaires de théologie et délivre :

- des **diplômes canoniques** reconnus par le Saint-Siège : baccalauréat canonique, licence canonique (master de recherche) et doctorat canonique de théologie,
- des **diplômes propres** à l'Institut Catholique de Paris.

**Approfondir  
sa foi et  
en témoigner**

### **1<sup>er</sup> cycle : la formation initiale et fondamentale en théologie**

Au cœur de la Faculté, le 1<sup>er</sup> cycle propose une formation universitaire en théologie en vue de l'exercice d'un ministère ou d'une responsabilité ecclésiale. Ses cours favorisent l'acquisition d'une intelligence et d'une **structuration plus profonde et plus personnelle de la foi chrétienne**.

Les étudiants sont appelés à cultiver leur esprit en vue de développer des capacités propres. On vise ici à la **formation d'un jugement personnel**, tant dans le domaine religieux que dans le domaine moral et spirituel, ce qui doit leur permettre d'être demain des cadres qualifiés et de pouvoir approfondir leur foi et en témoigner dans toutes les situations où ils devront accomplir leur mission.

C'est un lieu de formation et d'enrichissement de toute la personne à tra-

vers l'**interdisciplinarité** (notamment par le croisement des disciplines théologiques avec la philosophie et les sciences humaines), mais aussi grâce à une attention particulière portée à chacun et à son parcours antérieur, avec des tutorats personnalisés proposés à tous.

Il existe deux formations de premier cycle visant à l'obtention du **baccalauréat canonique de théologie** (niveau licence) :

- La première formation, appelée **1<sup>er</sup> Cycle**, s'adresse aux étudiants qui se préparent à un ministère ordonné, à des religieux et religieuses et à des laïcs disponibles pour suivre des cours en matinée. Il est un lieu d'Église dans la diversité de ses vocations.

- La seconde formation, appelée **Cycle C**, s'adresse en particulier aux laïcs. Elle tient compte des obligations professionnelles des participants : elle se déroule en soirée et en fin de semaine.

**Plus de 700 auditeurs** sont également accueillis chaque année ; la majorité des cours leur est accessible.

## **2<sup>e</sup> cycle : le choix d'une spécialisation**

Le 2<sup>e</sup> cycle conduit à la **licence canonique de théologie** (niveau master) en diverses spécialités préparées :

- soit, dans le prolongement du 1<sup>er</sup> cycle, au sein du

**2<sup>nd</sup> Cycle de théologie biblique et systématique** (Écri-

ture sainte, théologie dogmatique et fondamentale, théologie morale, théologie patristique, théologie médiévale, histoire de l'Église, théologie de la spiritualité, théologie de la formation aux ministères ordonnés)

- soit au sein d'un **institut spécialisé**, que l'on intègre également à l'issue du 1<sup>er</sup> cycle.

Les théologiens servent l'Église en cherchant à comprendre, à développer davantage et à communiquer plus efficacement le sens de la Révélation chrétienne telle qu'elle est transmise par les saintes Écritures, par la tradition et par le magistère de l'Église.

Ils explorent aussi les voies par lesquelles la théologie peut éclairer les questions spécifiques posées par la culture contemporaine. Le *Theologicum* travaille dans un dialogue confiant et permanent avec les évêques du monde entier, en lien avec les réalités pastorales des communautés locales.

Ainsi, se sont créés depuis 1945, souvent à l'initiative d'évêques, un certain nombre d'instituts spécialisés pour étudier les différentes disciplines de la théologie dans leur lien avec la vie pastorale de l'Église.

Les instituts proposent à la fois des diplômes propres, préparés en deux ans, qui forment les étudiants à l'exercice de responsabilités de type pastoral, et des spécialisations aux diplômes canoniques des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

**Des  
théologiens  
au service  
de l'Église**

## **Institut Supérieur de Pastorale Catéchétique (ISPC)**

Pour se former de manière universitaire à la conception, l'organisation, la

conduite, l'accompagnement de projets catéchétiques et pastoraux au service de la proposition de la foi dans le monde d'aujourd'hui.

### **Institut Supérieur de Liturgie (ISL)**

Pour acquérir la maîtrise des éléments bibliques, historiques, anthropologiques, théologiques et pastoraux de la liturgie et des sacrements ; pour s'ouvrir à la perspective œcuménique par l'initiation aux traditions liturgiques des Églises, particulièrement celles des christianismes orientaux ; pour se préparer à devenir un acteur compétent des célébrations liturgiques.

### **Institut de Science et de Théologie des Religions (ISTR)**

Pour se préparer, grâce à une formation universitaire en théologie et en science des religions, à la pratique du dialogue interreligieux, à l'approfondissement de la réflexion chrétienne sur la rencontre des religions, à la réflexion sur la mission « ici et là-bas », à l'histoire des Églises d'Asie et d'Afrique.

### **Institut Supérieur d'Études Œcuméniques (ISEO)**

Pour développer ses compétences théologiques par la connaissance des différentes Églises et Confessions chrétiennes, ainsi que la formation au dialogue théologique et fraternel entre chrétiens.

### **Institut Supérieur de Théologie des Arts (ISTA)**

Pour se former à l'intelligence de la foi dans le monde contemporain à partir des pratiques artistiques et des œuvres du patrimoine ; pour apprendre à penser théologiquement la création artistique ; pour se préparer aux fonctions de discernement et de conseil dans les différentes instances de conservation, d'aménagement ou de création.

### **École des Langues et Civilisations de l'Orient Ancien (ELCOA)**

Pour se former à la connaissance philologique des langues anciennes et aux écritures qui les véhiculaient (hiéroglyphes, cunéiformes, alphabet ougaritique, etc.) ; pour acquérir une connaissance de l'épigraphie nécessaire à la spécialisation dans les disciplines du Proche-Orient. Pour s'initier aux techniques et aux méthodes de cette discipline ainsi qu'à la grammaire comparée (sémitique et indo-européenne) ; pour acquérir une connaissance de l'histoire des cultures des textes étudiés et des religions du Proche-Orient.

### **3<sup>e</sup> cycle : un pôle universitaire de recherche en théologie**

Le *Theologicum* a enfin pour vocation ultime de former des hommes et des femmes pour qu'ils deviennent de véritables théologiens. C'est la raison d'être du 3<sup>e</sup> Cycle qui prépare à l'obtention du **doctorat de théologie**.

Depuis sa création, le **CED** (Cycle des Études du Doctorat) a conduit la soutenance de près de **800 thèses en théologie**, dans des champs très divers. De grands noms de la théologie européenne, asiatique, africaine ou latino-américaine y sont présents. Les grandes questions de la théologie contemporaine y ont été traitées et certaines thèses majeures ont contribué à l'avancement de la recherche et au rayonnement des sciences théologiques. La Faculté a suscité de nombreuses thèses en théologie fondamentale, discipline centrale de la recherche théologique contemporaine.

Actuellement, la moitié des **180 étudiants en doctorat** sont étrangers, en provenance de tous les continents. **20 thèses** sont soutenues chaque année.

**180 étudiants  
en doctorat dont :  
25% de laïcs  
50% d'étrangers**

Le *Theologicum* fait preuve d'une **longue expérience** dans l'accompagnement des recherches selon les domaines de recherche suivant :

- Théologie systématique
- Exégèse biblique
- Œcuménisme
- Religions, identités et sociétés
- Éthique et morale
- Histoire des textes et Histoire des Églises chrétiennes
- Patristique
- Liturgie et sacrements
- Théologie pratique et catéchétique
- Centre de recherche sur le Concile Vatican II
- Observatoire interdisciplinaire des pratiques pastorales
- Langues et Civilisations de l'Orient ancien
- Écrits spirituels et missionnaires

ainsi qu'à travers l'unité de recherche constituée dans l'Institut des Études augustinienne.

Dans le cadre des accords signés avec les universités françaises et étrangères, les étudiants obtiennent, à partir de la même thèse, des titres canoniques reconnus par le Saint-Siège et des titres délivrés par des universités d'État ou d'autres facultés libres.

Des conventions en vue de **thèses conjointes** ont été établies avec diverses institutions :

- l'École doctorale « Mondes anciens et médiévaux » de l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV)
- la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval de Québec
- la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université de Montréal

- la Faculté de théologie de l'Université catholique de Leuven, en Belgique
- la Faculté de théologie de l'Institut Catholique de Yaoundé
- la Faculté de théologie orthodoxe de l'Institut Saint-Serge à Paris
- la Faculté de théologie et la Faculté de philosophie et lettres de l'Université Catholique de Louvain, à Louvain-la-Neuve, en Belgique.

**La collection *Théologie à l'Université*** chez Desclée de Brouwer publie, depuis 2008, des recherches du *Theologicum*. Derniers ouvrages parus :

- Claude Tassin, *L'apôtre saint Paul. Un autoportrait*, 2009.
- Denis Villepelet, *Les défis de la transmission dans un monde complexe*, 2009.
- Maurice Vidal (dir.), Jean-Jacques Olier. *Homme de talent, serviteur de l'Évangile (1608-1657)*, 2010.
- Jacques-Noël Pérès (dir.), *L'avenir de la Terre, un défi pour les Églises*, 2010.
- Philippe Bordeyne, *Éthique du mariage. La vocation sociale de l'amour*, 2010.
- F-X Nguyen Tien Dung, *La foi au Dieu des chrétiens, gage d'un authentique humanisme. Henri de Lubac face à l'humanisme athée*, 2010
- François Moog, *La participation des laïcs à la charge pastorale*, 2010
- Joël Molinaro, *Joseph Colomb et l'affaire du Catéchisme progressif. Un tournant pour la catéchèse*, 2010.
- René Tabard, *La vie avec les morts*, 2010
- Catherine Fino, *L'hospitalité, figure sociale de la charité. Deux fondations hospitalières à Québec*, 2010
- Henri de La Hougue, *L'estime de la foi des autres*, 2010

## CHAIRES

---

### • La Chaire Jean Rodhain

Sous la direction de l'abbé Luc Dubrulle, titulaire de la Chaire, une équipe de recherche s'est constituée autour de la diaconie, dans la perspective de la préparation du rassemblement Diaconia 2013. Ces travaux visent à penser l'impact structurant de la foi chrétienne sur un agir authentiquement « charitable » à l'exemple du Christ, dans le cadre de la société occidentale pluraliste et grâce à l'inventivité des communautés d'Église. Outre ce travail de recherche, un cours de premier cycle vise à permettre la diffusion de la pensée sociale de l'Église, en collaboration avec la Faculté de Sciences Sociales et Économiques. Cette Chaire existe avec le concours financier de la Fondation Jean Rodhain, présidée par Mgr Gérard Defois, ancien archevêque de Sens, Reims et Lille.

### • La Chaire Jean Daniélou

La figure du cardinal Jean Daniélou symbolise le grand renouveau de la patristique en France au tournant de l'après-guerre. Juste après le Concile

Vatican II où il avait servi comme expert, le doyen Jean Daniélou entreprit de fonder, en 1967, l'Institut de Science et de Théologie des Religions (ISTR) avec un autre grand jésuite, le père Henri Bouillard. Aujourd'hui encore, l'interrogation interdisciplinaire des grands corpus patristiques, dûment resitués dans le contexte pluriculturel et pluri religieux de leur époque, prolonge les grandes intuitions conciliaires sur la révélation divine et l'anthropologie chrétienne, la liturgie, la catéchèse, les arts sacrés, le dialogue interreligieux et la mission de l'Église dans l'histoire du salut.

Les titulaires de la Chaire sont le frère François Cassingena-Trévedy, o.s.b., spécialiste d'Éphrem le Syrien, et le frère Thierry-Marie Courau, o.p., spécialiste du bouddhisme.

### **UNE REVUE : [www.revue-theologicum.fr](http://www.revue-theologicum.fr)**

---

Des articles, recensions d'ouvrages et profils de théologiens d'aujourd'hui publiés par des chercheurs du *Theologicum* et des théologiens invités sont accessibles en ligne. Ces contributions donnent un aperçu de la diversité des champs de recherche investis par les chercheurs de la Faculté.

Pour mieux refléter les différents axes de la recherche effectuée au *Theologicum* et sa vitalité, la proposition actuelle est en cours de renouvellement.

### **LA FORMATION CONTINUE DU THEOLOGICUM**

---

La Formation continue comprend deux pôles :

- **L'Espace Nicodème** qui propose des formations pour les prêtres, religieux et religieuses, diacres qui souhaitent prendre un temps pour se ressourcer intellectuellement et spirituellement et se renouveler pastoralement.

- **Le Pôle Partenariats et Formations Délocalisées** qui répond aux besoins des institutions, des mouvements d'Église et de la société civile en terme de formations sur mesure en théologie et en sciences religieuses.

La Formation continue propose également les **Lundis du Theologicum** : 3 journées destinées aux responsables de formation pour actualiser et approfondir leurs connaissances bibliques et théologiques.

En savoir plus sur la Formation continue : page 411

### **COLLOQUES SCIENTIFIQUES**

---

Les colloques scientifiques rythment la vie de la Faculté. Ils sont une **pièce maîtresse dans le dispositif de la recherche**. En rassemblant les enseignants chercheurs, les doctorants et les étudiants de master, ils approfondissent chaque fois un secteur de la recherche de l'École doctorale Cultures, religions et société. La transversalité des problématiques réunit des compé-

## Des colloques internationaux réguliers

tences disciplinaires diverses, internes ou externes, et permet un dialogue facultaire qui suscite la recherche doctorale. Les instituts valorisent leurs axes de recherche en théologie pratique par des colloques internationaux réguliers et par la création de centres de recherche. D'autres projets de recherche ont été définis, qui mettent en contact les doctorants, les post-docs et les enseignants-chercheurs. (Cf CED p.339)

La présence de chercheurs invités, français ou étrangers, honore tout particulièrement les partenariats institutionnels du *Theologicum*. Elle féconde la connaissance mutuelle des champs de recherche en Europe, mais aussi de part et d'autre de l'Atlantique ou encore entre le Nord et le Sud. Les publications de ces colloques, tant en librairie qu'en ligne, font connaître leurs résultats dans l'espace francophone et relancent aussi de nouveaux séminaires de master et de doctorat, qui en poursuivent les intérêts.

## UNE PROPOSITION D'E-LEARNING

---

Le *Theologicum* permet depuis plusieurs années une formation en théologie via Internet, en collaboration avec le CETAD et sur son portail. Il s'agit de cours en ligne, qui permettent à des auditeurs et à des étudiants ordinaires de **suivre et de valider des enseignements de niveau universitaire par Internet**. Ils ont pour particularité unique d'offrir des procédures de travaux dirigés en ligne, dans lesquels l'interaction pédagogique s'établit non seulement avec le professeur, mais aussi avec les étudiants, par le biais de groupes de travail virtuels, dans la tradition des TD classiques de l'université.

Le 1<sup>er</sup> Cycle du *Theologicum* offre des cours en ligne sur :

[cetadnet.fr/theofacnet](http://cetadnet.fr/theofacnet) :

- Mystère chrétien,
- Ecclésiologie,
- Mariologie
- Introduction à l'Ancien Testament,
- Introduction au Nouveau Testament,
- Prophètes
- Septante.

Ces cours, dispensés par des professeurs du *Theologicum*, sont placés sous la responsabilité académique du 1<sup>er</sup> Cycle.

*Il est possible de suivre ces cours et de les valider sans être inscrit à aucun cursus : il suffit de contacter le CETAD, soit par Internet, soit en se présentant au secrétariat du CETAD, 26 rue d'Assas.*

*Si l'on est déjà inscrit au Theologicum ou dans une autre faculté ou École de l'Institut Catholique de Paris, le responsable pédagogique peut inscrire au(x) cours, dans le cadre des accords internes à l'université. Ensuite, l'étudiant doit prendre contact avec le CETAD : 01 44 39 84 84 - contact@cetad.fr*



## «Théologie à l'Université»

une collection d'ouvrages de référence  
qui manifeste la vitalité de la recherche  
au *Theologicum*

Depuis 2008, La collection «Théologie à l'Université»  
publie des recherches menées au *Theologicum*, pôle  
universitaire francophone et international de théologie  
Actes de colloques - Thèses - Essais

### Directeurs :

Philippe Bordeyne et Henri-Jérôme Gagey

### Comité éditorial :

Emmanuel Durand, Joël Molinario,  
Sophie Ramond et Isaia Gazzola

### • Pour se procurer les ouvrages :

secrétariat du doyen du *Theologicum* :

Tel. 01 44 39 52 51

Voir les derniers titres parus page 14

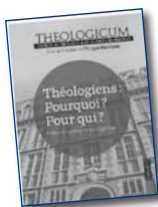


**DDB** *desclée  
de brouwer*

**THEOLOGICUM**  
FACULTÉ DE THÉOLOGIE & DE SCIENCES RELIGIEUSES

## Débuter des études théologie, pourquoi pas vous ?

Deux ouvrages pour éclairer vos questions sur la théologie,  
son enseignement et ses fruits pour l'Église et pour le monde.



### Théologiens : Pourquoi ? Pour qui ?

sous la direction de Philippe Bordeyne, préfacé par le  
cardinal André Vingt-Trois, chancelier de l'Institut Catholique  
de Paris.

*Des théologiens du Theologicum témoignent de leur métier  
et de leur vocation, ils décrivent les défis et les champs de  
recherche majeurs de la théologie d'aujourd'hui.*

### Des laïcs en théologie : Pourquoi ? Pour qui ?

*A l'occasion des 40 ans du Cycle C, la formation universitaire  
de 1<sup>er</sup> cycle du Theologicum adaptée aux professionnels,  
théologiens, enseignants et étudiants livrent leurs réflexions  
sur les spécificités de la formation des laïcs en théologie.*



**bayard**

**THEOLOGICUM**  
FACULTÉ DE THÉOLOGIE & DE SCIENCES RELIGIEUSES

# BIBLIOTHÈQUES

L'Institut Catholique de Paris dispose d'un fonds bibliothécaire de **600 000 volumes**, répartis entre six bibliothèques :

- La bibliothèque universitaire : **Bibliothèque de Fels**

Tel : 01 44 39 52 30 - bibliotheque.de.fels@icp.fr

- **La Bibliothèque Jean de Vernon** réunissant deux fonds :

Tel : 01 44 39 52 32 - bibliotheque.de.vernon@icp.fr

- Bibliothèque Biblique - **BOSEB**

- Bibliothèque de l'Institut Français d'Études Byzantines - **IFEB**

- **La Bibliothèque de la Faculté de Droit Canonique,**

Tel : 01 44 39 52 31 - bibliotheque.canonique@icp.fr

- **Le Centre de documentation de l'Institut Supérieur de Pédagogie,**

Tel : 01 44 39 60 10 - centre.doc.isp@icp.fr

- **L'Institut d'Études Augustiniennes**

Tel : 01 43 54 80 25 - iea@wanadoo.fr

**Un portail documentaire pour les bibliothèques** : depuis 2007, les bibliothèques de l'Institut Catholique de Paris offrent à leur public un accès unique à leur **catalogue en ligne** et à leurs ressources documentaires. Un nouveau site-portail ([www.ipac.icp.fr](http://www.ipac.icp.fr)) s'enrichit régulièrement.

Les catalogues de toutes les bibliothèques sont aussi accessibles à partir du site Web de l'Institut Catholique de Paris : [www.icp.fr](http://www.icp.fr). Ces pages donnent accès également à des **documents didactiques** permettant de se former à la recherche documentaire et à l'interrogation des bases de données en ligne accessibles à partir du site.

Les six bibliothèques permettent à tous, enseignants, chercheurs, étudiants du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> cycle, de trouver à l'Institut Catholique de Paris les meilleures conditions de travail et de recherche. Il faut leur ajouter :

- les Archives de l'Institut Catholique de Paris,

- la Photothèque et les Fonds Anciens,

- le Musée « Bible et Terre Sainte ».

# DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

## 1. INSCRIPTION

---

### 1.1 Dossier à constituer par tous les candidats

Se reporter aux pages correspondantes de chaque institut.

### 1.2 Les candidats étrangers

La procédure d'inscription varie selon le pays de provenance de l'étudiant.

- **Campus France** : pour une trentaine de pays, une procédure de candidature en ligne est obligatoire (voir site : [www.icp.fr/formations/sinscrire/modalités](http://www.icp.fr/formations/sinscrire/modalités) d'inscriptin des étudiants étrangers).

- **Autres pays** : dans le courant de l'année qui précède le début des études envisagées et **avant le 15 juillet**, l'étudiant étranger adresse à l'institut :

- le dossier de candidature,
  - une copie de la demande d'hébergement ou une attestation d'hébergement.
- La réponse, sous forme d'autorisation de pré-inscription, permettra d'obtenir le visa long séjour pour études. Sont dispensés de ce dernier les ressortissants de l'Union Européenne, l'Islande, la Norvège et la Suisse.

Pour les prêtres qui souhaitent être logés dans une paroisse de la Zone Apostolique de Paris moyennant un léger service pastoral, **un dossier identique doit être adressé impérativement avant le 15 mars précédant la rentrée universitaire d'octobre**, à l'adresse suivante :

Mgr Xavier RAMBAUD

26 rue du Général Foix 75008 Paris - Fax : (33) 1 55 06 09 02

Courriel : [petrangers@diocese-paris.net](mailto:petrangers@diocese-paris.net)

### AVANT DE QUITTER SON PAYS,

se munir des pièces dont les photocopies ont été fournies pour obtenir le visa :

- le Baccalauréat ou titre équivalent,
- une pièce d'état civil datant de moins de 3 mois,
- un passeport avec « Visa long séjour »,
- une carte nationale d'identité (pour l'Union européenne seulement),
- un justificatif de ressources (610 € par mois),
- un justificatif de domicile de plus de 6 mois,
- l'attestation de pré-inscription de l'organisme d'études.

### À L'ARRIVÉE EN FRANCE

L'étudiant étranger doit être en France le 15 septembre au plus tard afin de régler les démarches administratives afférentes à son inscription,

- se présenter au secrétariat de l'institut concerné pour un rendez-vous avec

le Directeur afin d'obtenir le devis d'inscription,

- après l'entrevue, se rendre au Secrétariat Universitaire, avec le devis d'inscription établi par le Directeur, retirer un dossier administratif à remplir et une convocation pour payer les droits d'inscription,
- se présenter, ensuite, au Service d'accueil des étudiants étrangers, avec les pièces citées ci-dessus et le certificat d'inscription délivré par le secrétariat universitaire, pour la demande du titre de séjour.

Tout étudiant qui ne présentera pas un visa d'études long séjour en règle devra retourner dans son pays d'origine pour obtenir ce visa. En conséquence, son inscription à la Faculté sera automatiquement repoussée au semestre suivant. Les demandes de bourses d'études doivent se faire plusieurs mois à l'avance, auprès du service culturel de l'Ambassade de France du pays d'origine. L'Institut Catholique de Paris n'a pas la possibilité d'attribuer des bourses ou des subventions à ses nouveaux étudiants. Ceux-ci doivent être en mesure de présenter une garantie de ressources financières suffisantes avant d'entreprendre des études.

### **1.3 Connaissance de la langue française**

Pour s'engager dans un parcours d'études, l'étudiant doit avoir une maîtrise suffisante de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit. Un document attestant du niveau de français pour les étudiants non francophones doit être fourni. Si le niveau de français est insuffisant, les étudiants concernés sont appelés à suivre des cours à l'Institut de Langue et de Culture Françaises (I.L.C.F.) de l'Institut Catholique de Paris ([www.icp.fr/ilcf](http://www.icp.fr/ilcf)).

#### **Trois cas peuvent se présenter :**

- a) L'étudiant est titulaire d'une attestation de niveau C1 ou C2 : il pourra dans ce cas suivre librement les cours de la Faculté.
- b) L'étudiant est titulaire d'une attestation de niveau B1 ou B2 : il devra obligatoirement suivre des cours de français.
  - soit au mois de septembre, stages intensifs à l'I.L.C.F., pour pouvoir s'inscrire à la Faculté de Théologie dès le premier semestre.
  - soit au 1<sup>er</sup> semestre, octobre à février, avec un minimum de 15 heures de cours par semaine pour pouvoir s'inscrire au 2<sup>e</sup> semestre à la Faculté de Théologie.
  - soit au mois de juillet et/ou en août, pour pouvoir s'inscrire à la Faculté de Théologie à la rentrée universitaire suivante.

L'étudiant doit présenter à l'issue de son cours un certificat témoignant qu'il a atteint le niveau requis pour suivre librement les cours de la faculté.

- c) Le diplôme de français est d'un autre type : la validité de ce dernier sera examinée, sur place, à l'I.L.C.F. . Contact : [ilcf@icp.fr](mailto:ilcf@icp.fr)

#### **1.4 Dossier à constituer par les Étudiants à temps partiel et par les Auditeurs**

- Un « étudiant à temps partiel » ou un « auditeur » suit un petit nombre de cours et règle un montant lié au nombre d'heures suivies.
- L'étudiant à temps partiel valide chaque enseignement.
- L'auditeur ne valide aucun enseignement et ne peut donc prétendre à l'obtention d'un diplôme.

L'inscription requiert un rendez-vous avec la Direction de l'institut concerné.

#### **Composition du dossier :**

- a) deux photos d'identité pour le dossier, avec nom et prénom,
- b) une autorisation d'études du Supérieur hiérarchique pour les séminaristes, les prêtres, les religieux, les religieuses,
- c) la photocopie du dernier diplôme universitaire.

Cette démarche effectuée, les étudiants à temps partiel et les auditeurs procèdent à leur inscription administrative en se présentant au Secrétariat Universitaire de l'Institut Catholique de Paris munis de :

- leur devis d'inscription,
- une photo d'identité,
- la photocopie du dernier diplôme universitaire,
- leur règlement,
- l'original du passeport et/ou du titre de séjour.

Un étudiant à temps partiel ou un auditeur peut prendre une carte de la bibliothèque universitaire de Fels en même temps qu'il règle son inscription.

## **2. DROITS D'INSCRIPTION**

---

### **2.1 Présentation**

L'Institut Catholique de Paris a mis en place un système différencié des droits d'inscription : le montant des droits d'inscription est modulé en fonction des moyens financiers des étudiants.

- Le tarif B ou tarif normal approche, sans toutefois l'atteindre, le coût direct des enseignements.
- Le tarif A ou tarif réduit est appliqué dès lors que le quotient familial :
  - est inférieur ou égal à 10 000 € et le nombre de parts inférieur ou égal à 3,5
  - est inférieur ou égal à 12 000 € et le nombre de parts supérieur à 3,5 (sur présentation d'un justificatif fiscal).

$$\text{Quotient familial} = \frac{\text{Revenu Imposable 2009}}{\text{Nombre de parts}}$$

Le tarif réduit est aussi appliqué aux prêtres, religieux et religieuses français ou étrangers et aux laïcs envoyés par une institution d'Église (sur présentation d'un justificatif), ainsi qu'aux boursiers d'État et aux boursiers ICP.

## **Soutien aux actions de l'ICP et Solidarité entre étudiants**

Vous pouvez soutenir l'action de l'ICP en souscrivant à une contribution libre de soutien. Cette dernière, du montant de votre choix, donne droit à un reçu fiscal déductible des impôts (jusqu'à 66% de la somme versée, dans la limite de la remise autorisée). Votre contribution sera affectée à des bourses pour des étudiants rencontrant des difficultés économiques.

### **2.2 Tarifs**

Se reporter aux pages correspondantes de chaque institut.

### **2.3 Modalités de règlement**

- Prise en charge par un tiers payeur dûment complétée si ce n'est pas l'étudiant qui règle ses droits de scolarité (document à retirer auprès du secrétariat de chaque institut ou au Secrétariat Universitaire).
- Carte bancaire ou chèque (libellé à l'ordre de l'Institut Catholique de Paris) pour le 1<sup>er</sup> versement le jour de l'inscription.
- Le solde, sous forme de prélèvements automatiques. Fournir un relevé d'identité bancaire du compte à débiter et l'adresse exacte de la banque. Si le titulaire du compte n'est pas présent le jour de l'inscription, faire remplir et signer obligatoirement au titulaire du compte le formulaire de prélèvement automatique se trouvant dans le dossier (si nécessaire, le document peut être téléchargé sur le site [www.icp.fr](http://www.icp.fr))
- Lors de sa 1<sup>ère</sup> inscription, un étudiant étranger doit régler immédiatement la totalité de ses droits d'inscription.

Une exonération partielle de ces droits peut être envisagée dans certains cas pour les étudiants qui en font la demande motivée auprès du Doyen de la Faculté.

## **3. AUTRES DÉMARCHES**

---

### **3.1 Formation continue**

L'Institut Catholique de Paris est un organisme de formation continue accessible à tous et qui travaille avec des organismes de gestion reconnus (OPCA, OPCALIA, AGEFOS...) et également avec des employeurs privés.

L'ICP possède un numéro de déclaration d'activité : 11-75.26.288.75

Il est délivré par l'État et est valable pour toutes les formations, quelle que soit la filière choisie.

#### **Préparer une prise en charge :**

- Quand commencer une démarche :

Vous devez songer à préparer votre prise en charge au moins trois mois avant la date d'inscription à l'ICP

#### - Avant l'inscription :

Prévenir le secrétariat de votre organisme de gestion. Nous nous chargerons de remplir l'imprimé et de l'envoyer. Votre employeur recevra une copie de l'imprimé dûment rempli dans les quinze jours qui suivent.

Si votre employeur n'est pas affilié à un organisme particulier, l'I.C.P. lui proposera une convention simplifiée.

#### - Au moment de l'inscription :

Nous fournir l'attestation de prise en charge que votre organisme vous aura fait parvenir. Elle comporte les mentions suivantes : numéro de stage, coût du stage, période concernée et adresse de facturation.

#### *Modalités financières :*

L'Institut Catholique se charge de la facturation des formations en tenant compte des éléments fournis dans la prise en charge et de la délivrance des attestations de présence (attestation de fin de stage jointe à la facture).

#### *Quelques informations à connaître :*

- Si la prise en charge financière ne couvre pas entièrement les droits d'inscription, il vous sera demandé de régler le complément.
- Si votre formation s'étale sur plusieurs années, vous devez établir les contrats de prestation en fonction du nombre d'années civiles que dure la formation. A chaque inscription, vous fournirez une photocopie de la prise en charge.
- Si vous n'avez pas préparé votre prise en charge trois mois avant la rentrée académique, il vous sera encore possible de le faire. Nous vous prions alors de vous le faire savoir au plus vite. Toutefois, en cas de refus de prise en charge, c'est à vous, étudiant, de régler les droits d'inscription.
- Vous pouvez être pris en charge par la formation continue en étant auditeur ou bien étudiant à temps partiel.

### **3.2 Bourses**

L'Institut Catholique de Paris est habilité à recevoir les boursiers nationaux. Mais il n'est pas en mesure d'attribuer des bourses ou des subventions aux étudiants pour l'année de leur première inscription. Pour plus de renseignements : [www.icp.fr](http://www.icp.fr), rubrique « s'inscrire – informations générales ».

### **3.3 Équivalences**

Déposer un dossier de demande d'équivalence au Secrétariat de l'institut concerné avant de demander un rendez-vous avec le Directeur.

### **3.4 Accès à l'informatique**

L'Institut Catholique de Paris dispose de plusieurs salles informatiques, utilisées pour les cours et ouvertes aux étudiants en libre accès pour la réalisation de leurs travaux personnels, mémoires, thèses... Tout étudiant inscrit

à l'Institut Catholique de Paris peut accéder à ces salles sur présentation de sa carte d'étudiant.

### **3.5 Abandon**

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit en recommandé, adressée au Secrétariat Universitaire (cachet de la poste faisant foi). Seule la date de réception par le Secrétariat est prise en compte. Pièces à joindre :

- Lettre manuscrite de l'étudiant(e) ou à défaut de ses parents ou de son conjoint, envoyée en recommandé au : Secrétariat Universitaire, 21 rue d'Assas, 75270 PARIS Cedex 06. Cette dernière doit comporter les coordonnées précises de l'intéressé(e) : la date du jour, le numéro d'étudiant, la date de naissance, l'adresse exacte pour toute correspondance, la date précise d'arrêt des cours et les motifs de l'abandon.

- Justificatifs de l'abandon : certificat médical, attestation d'inscription dans un autre établissement, certificat de travail, lettre de rappel d'un supérieur pour les religieux et prêtres, toute autre pièce expliquant la décision d'annulation.

- Les différents documents remis lors de l'inscription : carte d'étudiant ou de bibliothèque, certificats de scolarité, reçu des sommes versées, double du dossier de prélèvement automatique.

- Relevé d'identité bancaire (R.I.B.) pour un éventuel remboursement.

L'annulation de l'inscription et le remboursement se font dans les conditions suivantes :

- Demande déposée avant la date de rentrée : retenue de 20 % du montant des frais d'inscription.

- Demande déposée entre la date de rentrée et le 15 novembre 2010 : retenue de 40 % du montant des frais d'inscription.

- Demande déposée entre le 15 novembre 2010 et le 15 janvier 2011 : retenue de 60 % du montant des frais d'inscription.

- Au-delà de ces dates et pour une inscription en 2<sup>e</sup> semestre : aucun remboursement possible

### **3.6 Logement**

Il n'y a pas d'internat à l'Institut Catholique de Paris. Les étudiants peuvent loger soit dans des foyers, soit dans des chambres individuelles. L'Espace Service Étudiants propose aux étudiants des logements indépendants ou chez l'habitant. Voir [jobsetlogements@icp.fr](mailto:jobsetlogements@icp.fr) ou sur le site [www.icp.fr](http://www.icp.fr) rubrique « Espace Service Etudiants »

**Contact :** Mme Gisèle AUGER

01 44 39 60 24 ; [espace.services.etudiants@icp.fr](mailto:espace.services.etudiants@icp.fr)